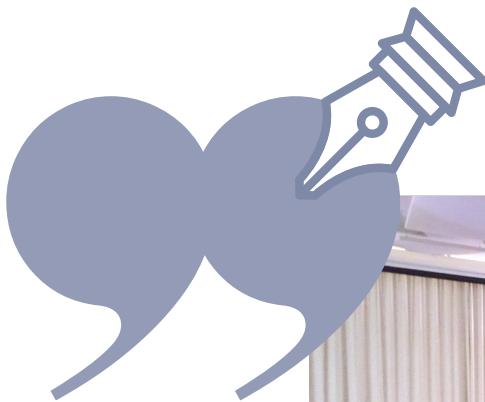


Opinions



GROUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM, SANS ÉTIQUETTE)

Depuis le mois de septembre 2025, le Groupe UCA a décidé de suspendre sa tribune politique dans le bulletin municipal. En effet, nous sommes entrés dans la période des six mois qui précède l'élection municipale de mars 2026. Sur la forme et le fond, la communication municipale est strictement encadrée par la loi et nous avons choisi, pour plus de clarté et d'équité, de ne plus nous exprimer dans ces colonnes. Nous vous retrouverons sous d'autres formes et dans d'autres lieux.

GROUPE UCA DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

À l'approche des élections municipales de 2026, notre groupe des élus écologistes et citoyens souhaite réaffirmer deux valeurs essentielles : neutralité politique et équité entre les candidats. Ainsi, nous avons décidé de ne plus publier de nouvelles tribunes dans le journal municipal à partir du mois de septembre 2025, début de la campagne pour les élections municipales de mars 2026.

Cette décision vise à garantir que chaque candidat dispose des mêmes conditions d'expression sans utilisation des supports et moyens publics.

Nous vous remercions pour votre compréhension,

**LES ÉLU·E·S DU GROUPE
DES ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S**



UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

« Ce commencement de la fraternité qui s'appelle la tolérance... »

Cette citation de Victor Hugo a été récemment invoquée par Monsieur le Maire. Nous la reprenons aujourd'hui, non par goût de la polémique, mais parce qu'elle mérite mieux qu'un simple affichage. La tolérance est l'un des piliers de la devise républicaine. Elle consiste à accepter les différences d'opinions, d'origines, de modes de vie sans les nier ni les combattre. Elle crée un espace commun où chacun peut exister sans crainte. Encore faut-il en comprendre le sens et, surtout, la mettre en pratique.

La tolérance ne se proclame pas : elle se démontre par des actes. Or, à Choisy, les faits observés ces derniers mois traduisent un climat préoccupant pour la démocratie locale.

Refuser de serrer la main à des élus de l'opposition n'est pas un détail. C'est un geste symbolique fort, qui rompt avec les usages républicains et installe une logique de mépris. Qualifier publiquement un conseiller municipal d'opposition de « voyou », le présenter de manière répétée comme « problématique » sans qu'aucun

fait ne l'établisse, revient à disqualifier non seulement un élu, mais aussi les citoyens qu'il représente.

Les dérives observées sur les réseaux sociaux renforcent ce malaise. Le fait qu'un élu de la majorité ait « liké » des propos à caractère raciste, même par manque de discernement, interroge la responsabilité attachée à l'exercice d'un mandat public. Lorsqu'un adjoint au maire de la majorité enjoint publiquement un citoyen à « mettre à jour son CV », nous ne sommes plus dans le débat politique, mais dans une logique d'intimidation. Rappelons que la pression ou la menace exercée à l'encontre d'un citoyen en raison de ses opinions est pénalement répréhensible.

À entendre certains propos, on pourrait se demander si, pour cette majorité, un élu d'opposition et a fortiori un citoyen critique est encore considéré comme un citoyen à part entière, ou s'il est relégué au rang de citoyen de seconde zone et méprisable.

La démocratie ne se nourrit pas d'incitations. Elle exige de la dignité, du respect

et la reconnaissance pleine et entière de la pluralité des opinions. Elle suppose également le respect des individus dans leur intégrité et dans la richesse de leurs parcours et de leurs cultures. Ces principes doivent être suivis d'actes forts. C'est la conception que nous défendons avec Matthieu Bauhain.

Nous avons le droit de ne pas être d'accord. Nous avons le devoir de débattre. Mais nous n'avons pas le droit d'humilier, d'intimider ou de nier l'égalité citoyenne. Pour Choisy, pour ses habitants et pour l'humanité de notre vie publique, débattons avec vigueur s'il le faut, mais toujours avec respect, tolérance et fraternité.

**VOS ÉLU·E·S MARTINE FOURNIAUD,
FABIEN GUILLAUD BATAILLE,
TERENCE ESSONE-MENGUE,
THIERRY BALIAS, SÉBASTIEN HUTIN
POUR LE GROUPE UGCE**

